

EDITO

LAURENT GIRARDIN

Avec la récente création du comité interpartis et interjurassien «Construire Ensemble», l'échéance de la fin de l'année 2013 prend une dimension supplémentaire.

Construire ensemble

Constitué de pas moins de seize formations politiques du Nord comme du Sud, coprésidé par les maires de Saint-Imier et de Delémont (Stéphane Boillat et Pierre Kohler) et fort d'un comité composé de dix-neuf personnalités politiques, ce groupement en appelle au dialogue et à un OUI le 24 novembre prochain.

Tout en rappelant que le processus issu de l'accord du 20 février 2012 «ne participe ni d'une logique de rattachement ni d'une logique d'annexion», Stéphane Boillat n'a pas manqué de préciser que notre région se trouvait à un tournant de son histoire et que le débat politique proposé était exceptionnel et rare. «Tout est à redessiner ensemble: le Jura accepte de remettre en question ce qu'il a construit il y a quarante ans. Il accepte de partir d'une page blanche avec le Jura bernois, pour élaborer les bases d'un Etat moderne, tourné vers l'avenir et débarrassé des querelles passées.»

La dynamique positive engendrée par le regroupement des forces politiques favorables à l'ébauche d'un nouveau canton sous la forme d'un projet de Constitution contraste avec les craintes et les doutes qui assaillent les partisans du statu quo dans le Jura méridional.

Quelques jours avant que le comité «Construire Ensemble» ait été porté sur les fonts baptismaux, le *Journal du Jura* revenait ainsi sur la situation financière préoccupante du canton de Berne à travers son éditorial du 13 avril en soulignant: «Les mesures d'économies que le parlement sera appelé à définir après les vacances ne peuvent pas plus mal tomber.» Le quotidien biennois se demandait aussi, dans une forme proche de la confession, si la pression de la Question jurassienne n'avait pas jusqu'alors sauvé la collaboration intercantonale: «Le conflit Berne-Jura n'a-t-il pas jusqu'ici contribué au maintien de structures dans les deux Juras? Lesquelles, sans cette épée de Damoclès, auraient peut-être déjà disparu?»

Sachant qu'un non le 24 novembre 2013 sonnerait le glas de l'Assemblée interjurassienne et conduirait le canton du Jura à traiter ses relations avec le canton de Berne de manière conforme à celles entretenues avec d'autres cantons voisins, l'interrogation du *Journal du Jura* n'est-elle pas l'aveu du risque d'isolement supplémentaire encouru par le Jura-Sud en cas de non?

Comment ne pas saisir la chance extraordinaire de débattre sereinement et de pouvoir imaginer un nouveau canton? Ainsi que l'a parfaitement résumé le maire de Saint-Imier le 15 avril dernier, «l'image de la région jurassienne peut sortir grandie du processus; un vrai débat démocratique et respectueux améliorera la perception des Suisses à notre égard.»

Création d'un comité interpartis en faveur du OUI le 24 novembre 2013

LE JURA LIBRE**O P T I Q U E J U R A S S I E N N E**JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2846 • abonnement annuel: 90 fr. • 25 avril 2013 • Paraît le jeudi**Les casseurs de vaisselle**

Nous conseillons à nos lecteurs de lire avec attention l'article d'Olivier Delacrétaz intitulé «Une initiative funeste à tout point de vue» (publié en page 2 de la présente édition). Ce texte remarquable va au cœur du mécanisme par lequel serait ruiné un équilibre patiemment construit pour un pays aussi composite que le nôtre.

Qu'on nous permette quelques considérations annexes. La première, c'est que le système actuel favorise, dans chaque parti, ceux qu'on juge capables de négocier des compromis acceptables par les autres. Il en résulte une certaine grisaille, qui frustre les médias avides d'esclandres. Pour tenir le ménage, on choisit de préférence ceux qui n'ont pas au programme de casser la vaisselle.

Cacophonie

Par l'élection directe, on verrait promu au contraire les «champions» de chaque parti, ceux qui crient le plus fort et promettent d'en découdre. Une fois élus, ils devraient en priorité combattre leurs collègues, leur jouer tous les mauvais tours possibles, afin d'en tirer gloire lors de l'élection suivante. La cacophonie est assurée.

Après une législature ou deux, ces dissensions programmées conduiraient les partis à former des «coalitions majoritaires» qui mettraient

à la porte ceux qui n'en sont pas. Cela permettrait, par exemple, d'éjecter les socialistes ou l'UDC au gré des alliances. Qu'on aime ces partis ou non, il faut se demander si leur exclusion, avec les purges subséquentes dans l'administration, serait profitable pour le pays.

Calcul à courte vue

Une autre question est celle d'un parlement opposé au gouvernement, ce qui arriverait tôt ou tard. A l'heure actuelle, on note des divergences occasionnelles sur un objet ou l'autre. Elles sont dans l'ordre des choses et ne visent pas à «abattre» l'exécutif en ayant l'élection suivante en point de mire. Avec une polarisation et une personnalisation accrues, les débats ne porteraient plus sur les projets, mais sur QUI les présente. Le sectarisme le plus sot y ferait florès, comme c'est le cas sous des cieux voisins.

Les partis (et quelques personnes) classés aux extrêmes du spectre

politique défendent l'initiative UDC. Sans doute croient-ils qu'une situation plus conflictuelle augmenterait leurs chances d'accéder au pinacle. C'est un calcul à courte vue, car le résultat le plus probable serait un tanguage d'une élection à l'autre, les sortants payant en impopularité les difficultés de leur règne. Au bout du compte, une politique chaotique, chacun voulant défaire ce que son prédécesseur a mis en place.

Le peuple paierait

Ainsi, qu'on juge l'initiative sous l'angle institutionnel, comme le fait Olivier Delacrétaz, ou sur celui des conséquences pratiques, on arrive à la même conclusion: elle détruirait une règle sage et ennuyeuse au profit de bagarres démagogiques. Les médias en feraient leurs choux gras et le peuple en paierait le prix.

Quant au fédéralisme, seul moyen de donner leur chance aux cantons

moyens et petits, frein aux dérives de la classe politique et aux folies de l'administration, c'est un nouveau coup de poignard planté dans son dos. L'affaiblir, c'est affaiblir chacun d'entre nous.

Olivier Delacrétaz l'a résumé parfaitement: «Il est difficile de faire pire.»

● Alain Charpilloz

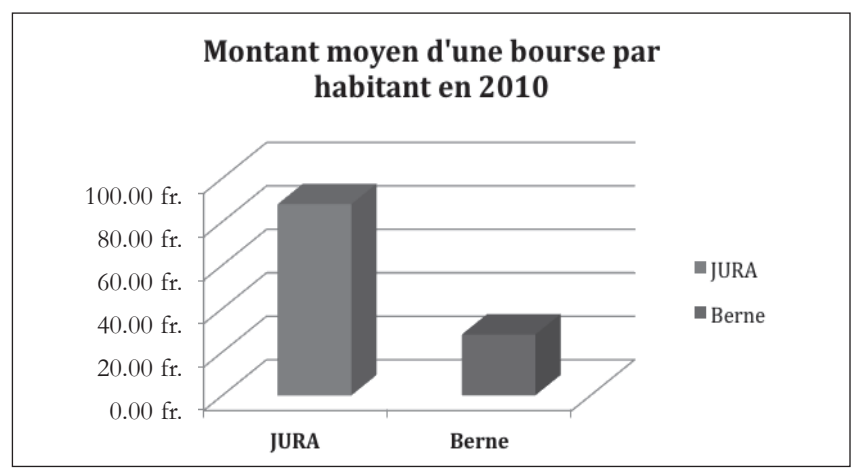
**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Le canton du Jura a toujours soutenu généreusement sa jeunesse, notamment par l'octroi de bourses d'études.

En 2010, le montant moyen d'une bourse par habitant se montait à 88 francs dans le canton du Jura pour seulement 28 francs dans celui de Berne.

Au sein d'une nouvelle entité romande et au sein d'une assemblée constituante, le Jura-Sud pourra peser de tout son poids pour faire bénéficier sa jeunesse d'une politique boursière généreuse.

Source: OFS (Office fédéral de la statistique).

**Une affaire de cœur et de raison****La DAJ¹ reçoit le comité «Un Jura nouveau»**

En date du 5 avril 2013, la Délégation aux affaires jurassiennes du canton de Berne a répondu positivement à une sollicitation du comité de campagne «Un Jura nouveau», lequel souhaitait être entendu sur le déroulement de la campagne du 24 novembre.

Il est important, aux yeux du comité «Un Jura nouveau», que la population soit complètement et objectivement informée sur les tenants et aboutissants du prochain scrutin populaire. Il se félicite ainsi par avance d'être reçu par les représentants du Gouvernement bernois à ce propos.

Une délégation du sud du Jura sera constituée pour la rencontre prévue le 26 juin prochain à Berne. Ainsi le comité «Un Jura nouveau» met-il tout en œuvre afin que les citoyens du Jura bernois soient traités sur un pied d'égalité quant à leur volonté de faire valoir leurs points de vue respectifs.

Le comité «Un Jura nouveau» confirme sa volonté d'agir afin que la population des anciens districts de Moutier, de Courtelary et de La Neuveville puisse se faire une idée sans a priori du sens que revêt le scrutin du 24 novembre 2013, lequel ne constitue qu'une invitation à échanger ensemble sur l'avenir de la région jurassienne.

¹ Délégation aux affaires jurassiennes du Gouvernement bernois.

Communiqué de presse du comité de campagne «Un Jura nouveau» du 12 avril 2013.

Diffusion: Service de presse du Mouvement autonomiste jurassien.

Une initiative funeste à tout point de vue

Le 9 juin, le peuple et les cantons se prononceront sur une initiative de l'UDC demandant l'élection du Conseil fédéral par le peuple.

Une mécanique boiteuse

L'initiative prévoit que la Suisse tout entière, cantons, régions et groupes linguistiques confondus, forme un seul arrondissement électoral. Premier indice de son inopportunité, elle traite la Confédération comme un Etat unitaire.

Au premier tour, on vote à la majorité absolue, qui se calcule en divisant le nombre de suffrages valables obtenus par l'ensemble des candidats par le nombre de sièges à pourvoir, puis en divisant le quotient par deux; la majorité absolue est égale à l'entier supérieur. Vue par les initiants, la majorité absolue n'est pas simple!

On peut tenir pour certain que, sauf rarissime exception, l'électeur ordinaire votera pour des candidats parlant sa langue. Les Suisses alémaniques formant les quatre cinquièmes de la population suisse, ce sont à chaque fois des candidats germanophones qui sortiront en tête. Le principe même du projet offre donc la totalité des sièges vacants à la Suisse allemande. C'est dire à quel point le mécanisme est déséquilibré.

Pour corriger le tir, l'alinéa suivant¹ prévoit que deux élus au moins proviendront des cantons ou des parties de cantons s'exprimant en français ou en italien. Les deux candidats «latins» les mieux placés remplaceront donc les deux germanophones les moins bien élus.

Ainsi, l'initiative commence par casser l'équilibre des forces pour le rétablir ensuite, tant bien que mal, par un mécanisme de discrimination positive. Un principe constitutionnel qui a besoin d'un tel correctif est un principe boiteux.

Retombée secondaire de ce montage besogneux, les Romands repêchés, comme tous les bénéficiaires d'un système de quotas, apparaîtront comme des conseillers fédéraux de second ordre, des faiveloir à la légitimité douteuse.

Continuons. Le correctif lui-même est plus que douteux en ce qu'il traite, contre l'évidence, les groupes italophone et francophone comme s'ils formaient un tout linguistique homogène. En réalité, les auteurs ont simplement groupé sous une seule étiquette tout ce qui n'était pas suisse allemand. Consciemment ou non, l'idée sous-jacente est que la vraie Suisse, la Suisse authentique est germanique.

En outre, le système, même corrigé, réduit à néant les chances des candidats tessinois, dont les mieux placés obtiendront forcément moins de voix que les candidats romands. Quant aux Rétro-Romanches, ils ne sont même pas mentionnés. «Ce n'était pas possible, car ils ne forment pas une région linguistique», argumentent les partisans de l'initia-

tive, sans voir, les malheureux, qu'ils ne font que donner une preuve supplémentaire de l'inanité de leur bricolage institutionnel.

Signalons enfin la confusion opérée par le comité de soutien entre représentation et gouvernement. Il parle d'une représentation équitable de la Suisse latine au Conseil fédéral. Un conseiller fédéral est là pour toute la Suisse. Il n'a pas à représenter des intérêts particuliers, fussent-ils cantonaux. Il n'a pas à représenter la «Suisse latine». D'ailleurs, que peut-on bien représenter de cohérent à propos d'une région définie par sa seule non-germanophonie?

L'alinéa 6, boiteux lui aussi

L'alinéa 6 prévoit que les «latins» de service seront désignés par la moyenne géométrique de leurs résultats sur le plan suisse et sur le plan de leur canton ou de leur région. Cet autre correctif vise à diminuer le risque qu'un conseiller fédéral «latin» ne soit refusé – ou élu – par une majorité de Suisses alémaniques, dispositif encore renforcé par le choix de la moyenne géométrique, laquelle, par rapport à la moyenne arithmétique, augmente l'importance du nombre le plus petit. Le mécanisme se complique ainsi d'une sorte de circonscription «latine» implicite.

Peuple et peuples

Il s'agit, selon les partisans de l'initiative, de donner plus de pouvoir au peuple. L'argument joue sur deux significations différentes du mot peuple. Quand la Constitution fédérale parle de «peuple», c'est par rapport aux cantons et à la double majorité. Peuple est dans ce cas une notion juridique: c'est l'ensemble des électeurs suisses.

Mais un peuple, c'est d'abord une réalité historique, affective et culturelle. Et cette réalité est essentiellement cantonale. Du point de vue de l'histoire, du sentiment et de la culture, le peuple vaudois n'est vraiment pas le peuple zurichois, et pas davantage le peuple valaisan.

L'initiative ne donne aucun pouvoir supplémentaire à ces peuples concrets. Au contraire, elle gonfle à leur détriment la notion juridique de peuple suisse et la notion conflictuelle de soupe linguistique.

Plus de transparence ?

Les partisans de l'initiative affirment qu'elle apportera plus de transparence dans la désignation des élus. Il est probable en effet qu'un vote populaire éviterait certaines intrigues assez répugnantes. Mais fermant la porte à la combine, il l'ouvrirait à la démagogie. La force succéderait à la ruse, le frimeur à l'apparatchik. On peut détester l'un plus que l'autre, mais ça ne justifie pas un bouleversement des institutions.

D'ailleurs l'initiative, avec son mode de calcul de la majorité absolue, son correctif privilégiant les «latins» et son recours à la moyenne géométrique, n'est pas

non plus un modèle de transparence.

Des personnalités plus marquées ?

Certains attendent du nouveau système qu'il privilégie des candidats «profilés» plutôt que des individus consensuels.

Il est vrai que le système actuel n'a rien de spectaculaire. Il multiplie les critères et les cautèles de tous ordres. Il tient compte du parti du candidat, de son âge, de sa religion, de son canton, de sa langue, de sa profession, de sa provenance, urbaine, rurale ou montagnarde. Ce système prudentissime de pondération multiple et de lissage exerce un effet de neutralisation et débouche rarement sur des personnalités «profilées», en tout cas au sens où l'entendent les commentateurs de la politique-spectacle.

Le mode de désignation du Conseil fédéral n'a pas pour fonction d'épater la galerie et de fournir des sujets aux médias. Il doit être défini par la nature, les besoins et les limites de la Confédération, par le fondement cantonal du pouvoir fédéral, par le caractère composite de la Suisse, avec la neutralité qui en découle, et par le contrôle permanent de la démocratie directe. Pour répondre à ces exigences invariables, le pouvoir fédéral doit être composé de personnes soucieuses avant tout de faire prévaloir notre souveraineté, plutôt que multipliant les effets de manche, les discours moralisateurs et autres numéros personnels.

Une initiative ethniste et centralisatrice

Ce pouvoir fédéral fort et personnalisé que réclament les partisans de l'initiative appelle logiquement le regroupement des compétences politiques dans les mains de la Confédération, un pouvoir cantonal sévèrement réduit et une démocratie directe revue à la baisse. Est-ce vraiment ce dont la Suisse a besoin ?

La Suisse traditionnelle est faite d'Etats cantonaux égaux en souveraineté qui vivent en bonne intelligence. Cela nous a protégés jusqu'à aujourd'hui de ces conflits civils dont souffre la Belgique. L'initiative fait litière de cet ordre fédéraliste et centralise inutilement tout en nous poussant en direction d'une Suisse des régions – et des conflits linguistiques. Il est difficile de faire pire.

● Olivier Delacrétaz
La Nation, 5 avril 2013

¹ Article 75 al. 5 du texte de l'initiative de l'UDC: *Le Conseil fédéral doit être composé d'au moins deux citoyens domiciliés dans les cantons du Tessin, de Vaud, de Neuchâtel, de Genève ou du Jura, dans les régions francophones du canton de Berne, de Fribourg ou du Valais ou dans les régions italophones du canton des Grisons.*

Bien le Jura libre !
O. Delacrétaz



Une affaire de cœur et de raison

La «paix des braves» à portée de voix

Voulant sortir d'une impasse, les gouvernements de Berne et du Jura ont décidé de consulter les populations concernées. Le processus mis en place prévoit plusieurs votes. De ce point de vue, la démarche est pédagogique, éminemment démocratique et constructive.

Commençons depuis le début: le 24 novembre prochain, les électeurs des deux parties du Jura ne décideront pas de la naissance d'un nouveau canton. Ils se prononceront sur l'opportunité d'ouvrir une discussion à ce sujet, dont l'issue ne dépendra finalement que du libre choix de chacun.

Faire naître une assemblée constituante est une chance extraordinaire. C'est d'abord souscrire à la «paix des braves» que nous appelons tous de nos vœux et que seul le débat démocratique peut instituer et consolider. Nous savons parler ensemble, et l'occasion nous est donnée d'en faire une nouvelle fois la preuve.

Dans quel état d'esprit nous présenterons-nous les uns aux autres? Tout indique aujourd'hui que les conditions d'échanger positivement sur les arguments, de confronter judicieusement les idées, et donc de progresser, sont réunies par une volonté de plus en plus partagée.

La démocratie suisse, montrée en exemple à l'extérieur de nos frontières, a ceci de particulier qu'elle respecte la souveraineté populaire. Produit du fédéralisme coopératif, elle est en tout temps apte à se renouveler et à s'adapter aux vœux exprimés par les communautés qui la font vivre.

Sur cette base-là, tentons l'expérience. Elle ne coûte rien par avance et ne peut que déboucher sur une nouvelle compréhension mutuelle. Les divisions du passé, si elles font partie de notre histoire, ne seront pas à la barre des délibérations d'aujourd'hui. Tout le monde le souhaite, et il n'y a aucune raison qu'il en aille autrement.

Communiqué de presse du comité de campagne «Un Jura nouveau» du 16 avril 2013.

Diffusion: Service de presse du Mouvement autonomiste jurassien.

ET TOUT CECI EST VRAI

Chacun sait que la situation financière du canton de Berne n'est pas des plus enviables. Point n'est besoin d'en rajouter. La nécessité pour le canton de faire des économies l'a incité, le 11 avril dernier, à contacter plusieurs médias qui reçoivent la version papier des documents du Grand Conseil pour les engager à y renoncer et à se contenter des publications électroniques. Réponse du *Jura Libre* qui figurait dans la liste des destinataires: «Vous pouvez sans autre cesser dès à présent l'envoi de la version papier des documents du Grand Conseil. Nous nous réjouissons de contribuer aux mesures d'économies du canton de Berne.»

Les rencontres au sommet se multiplient avec l'arri-

vée du printemps. Ainsi, le comité «Notre Jura bernois», favorable à l'unité cantonale bernoise, a été reçu le 27 mars par la Délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes (DAJ). On apprend (médias du 12 avril) que le comité «Un Jura nouveau» sera lui aussi reçu, à sa demande, par les conseillers d'Etat bernois. Le 12 avril, des délégations du Gouvernement jurassien et du Conseil du Jura bernois (CJB) se sont rencontrées à Delémont.

«Feu vert pour la ligne «Delle-Belfort» titre *L'Est Républicain*, du 7 avril 2013. «Suisses et Comtois ont débloqué les derniers fonds (8 millions d'euros) pour ce projet global chiffré à 116,5 millions d'euros. La mise en service est envisagée pour l'année 2016.»

Une affaire de cœur et de raison

un seul Jura

Création d'un comité interpartis

En date du 15 avril 2013, un comité formé des partis et de personnalités du Jura bernois et de la République et Canton du Jura qui en appellent au dialogue et à un OUI le 24 novembre 2013 s'est officiellement constitué.

Groupant pas moins de seize formations politiques, le comité interpartis et interjurassien « Construire Ensemble » a présenté ses intentions dans le cadre de la votation institutionnelle du 24 novembre 2013. A travers son communiqué de presse, il invite la population de la République et Canton du Jura et du Jura bernois à entrer dans une phase de dialogue démocratique ouvert. « Il ne s'agira pas de se prononcer pour ou contre la création d'un nouveau canton mais sur la mise en place d'une assemblée, paritaire et démocratique, qui recevra précisément le mandat de dessiner un nouvel Etat suisse et romand » ajoute le comité.

Elaborer les fondements de l'avenir

Pour « Construire Ensemble », « notre région se trouve à un tournant de son histoire. Son avenir institutionnel dépendra de la décision qui sera prise bientôt. Il faut réaffirmer clairement que le chapitre de notre histoire commune que nous déciderons d'ouvrir ne consistera pas encore à rédiger des lois et des règlements, ni à définir le nombre de communes, ou encore à statuer sur les effectifs des policiers ou les lits d'hôpitaux. L'assemblée constituante va élaborer les fondements de l'avenir économique, social et culturel de la région. »

Le comité interpartis est une émanation des partis politiques qui garantissent son fonctionnement et son orientation foncièrement démocratique. Il est ouvert à tous les habitantes et habitants de la région, à toutes les personnes de bonne volonté. Tous les partis du canton du Jura ont adhéré à « Construire Ensemble » avec sept formations politiques du Jura bernois. De nombreuses personnalités politiques en font également partie à titre individuel. Le comité est coprésidé par les maires de Saint-Imier, Stéphane Boillat, et de Delémont, Pierre Kohler; il est complété par un représentant de chaque parti (Pierre Chételat, PLR, Hubert Frainier, PDC Jura-Sud, Géraldine Beuchat, PCSI, Alain Piquerez, Rauraque, Christophe

Schaffter, CS-POP, David Sauvain, PSA, Pascal Mertenat, PDC, Chantal Mérrillat, RPJ, Lydia Swhwyzer, Les Verts, Dominique Baettig, UDC, Philippe Siraut, PEV, Dominique Baillif, MLJ, Frédéric Charpié, La Gauche, Loïc Dobler, PS, et Florine Pessotto, Alliance jurassienne). Joane Béguelin et Serge Vifian en assurent le secrétariat.

Parmi les diverses personnalités qui adhèrent au OUI à une assemblée constituante, notons la présence de Daniel Chaignat de Tramelan, membre de l'AIJ et du CJB, de Jean-René Moeschler de Malleray, président de la commission culture du CJB, de Patrick Gsteiger d'Eschert, député au Grand Conseil bernois, de Monique Courbat de Lamboing, mairesse, de Manuel Gsteiger de Moutier, membre de l'AIJ, de Roger Chopard de Grandval, conseiller municipal, de Jacques Hirt de La Neuveville, ancien maire, de Francis Membrez de Diesse, membre du CJB, et d'Alain Gagnebin de La Neuveville, ancien conseiller municipal.

Osons!

« Construire Ensemble » a lancé une première campagne d'annonces intitulée OSONS. L'objectif est de motiver et de convaincre la population de l'importance de l'enjeu. Le comité s'exprimera régulièrement dans les médias, sur son site Internet www.construire-ensemble.ch et sur les réseaux sociaux. Il tiendra des stands dans divers lieux de grands rendez-vous populaires et ira à la rencontre de la population. Une invitation a été lancée au comité « Notre Jura bernois » pour organiser en commun une série de débats thématiques. Enfin, « Construire Ensemble » invite toutes les citoyennes et tous les citoyens de la région à participer au gala du Jura le 1^{er} juin dès 19h à la halle des fêtes de Bassecourt (inscription obligatoire sur www.construire-ensemble.ch).

● LG



REVUE DE LA PRESSE

La presse a abondamment commenté la constitution du comité interpartis et interjurassien « Construire Ensemble » qui prône le dialogue et le OUI le 24 novembre 2013.

Le Quotidien Jurassien (16 avril 2013)

Un comité interjurassien en campagne

Le Journal du Jura (16 avril 2013)

CONSTRUIRE ENSEMBLE Le comité interpartis et interjurassien favorable au oui le 24 novembre s'est présenté hier à Moutier. Ses coprésidents sont Stéphane Boillat et Pierre Kohler

Respect de la culture politique suisse!

Election du Conseil fédéral par le peuple: NON à l'initiative de l'UDC!

L'initiative visant à instaurer l'élection du Conseil fédéral par le peuple est néfaste à tout point de vue. L'accepter, c'est mettre à mort le fédéralisme helvétique. C'est par conséquent préparer de virulents conflits intérieurs à la Suisse.

Les beaux principes prétendument démocratiques des initiateurs ouvriront une voie royale au déni démocratique par « correctifs » interposés. Quels sont donc les arguments qui plaident contre cette fausse bonne idée?

Quel peuple?

Premièrement, l'histoire nous apprend qu'il n'y a pas de peuple suisse. La Suisse n'est pas une nation, c'est un assemblage d'Etats souverains liés par le pacte confédéral. Ce sont des peuples divers souscrivant à une organisation qui a fait ses preuves, les a sauvés de nombreux déboires et leur fournit les moyens, solidement, de défendre leurs intérêts fondamentaux. Le peuple jurassien n'est pas identique au peuple vaudois qui se distingue du peuple valaisan qui n'a rien à voir avec le peuple argovien qui est étranger au peuple tessinois. Des peuples divers cohabitent selon des règles qui en respectent les particularismes et les ambitions légitimes. Faire de la Suisse une seule circonscription électorale, c'est nier sa diversité culturelle et ses origines historiques.

Un choix faussé

Quels seront les résultats des élections? Au premier tour, les sept candidats suisses alémaniques – il peut y en avoir davantage – seront largement en tête puisqu'ils disposent au départ d'un nombre d'électeurs trois fois supérieur. Les Romands ne seront que des ministres « repêchés » en vertu du correctif devant assurer la représentation de la Suisse latine. Je dis bien les Romands, parce que, mathématiquement, les Tessinois et les Rhéto-Romanches n'ont aucune chance de décrocher un siège, alors que, les partis choisissant en principe parmi les meilleurs de leurs porte-parole, ils s'en garantissent la possibilité dans une élection par les Chambres fédérales. Et parmi les Romands, inutile de préciser que les Jurassiens peuvent toujours rêver... Ce sera quand les poules auront des dents...

Les cantons liquidés

Elire le Conseil fédéral par le peuple au suffrage direct selon le système majoritaire, c'est, de

fait, créer l'Etat suisse, et donc liquider les pouvoirs cantonaux, donc les cantons eux-mêmes, pour aboutir à une Suisse des régions linguistiques, avant que d'être celle des centres urbains s'appropriant tous les pouvoirs, dont on mesure par avance les dégâts que lui causera son déséquilibre politique.

Pourquoi détruire ce qui marche bien?

Si elle n'est pas parfaite, la Suisse confédérale d'aujourd'hui marche bien, c'est le moins qu'on puisse dire quand on lève les yeux sur nos voisins européens ou qu'on porte le regard au-delà des mers et des océans. Pourquoi vouloir détruire le « génie suisse » tel qu'il est, en temps de crise comme à l'heure de la quiétude internationale, montré en exemple dans les discours ou les expertises de ceux qui s'occupent de la gouvernance du monde? En l'occurrence, l'UDC se fourvoie lourdement et, plus étonnant, se renie. A moins qu'elle n'ait commis une bourde par inadvertance grave, ou étourderie gravissime, ce qui revient à peu près au même. Le 9 juin prochain, les démocrates attachés à leur coin du pays diront « NON » à l'élection du Conseil fédéral par le « peuple ».

● Pierre-André Comte

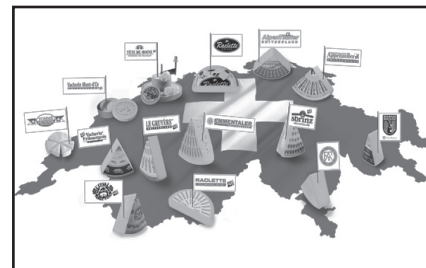


Image Google – www.fromages-desuisse.com

24 novembre 2013

**OSONS!
OSONS!
OSONS!**

www.construire-ensemble.ch

Le Temps (16 avril 2013)

Le profil du futur canton en débat

> Juras Un comité de 15 partis œuvre pour un «oui» au rapprochement

24 Heures (16 avril 2013)

La bataille autour du «nouveau Jura» est lancée

Formation

Nouveaux espaces pour le CEJEF

Le projet de construction, de transformation et de rénovation des bâtiments abritant les divisions santé-social-arts et commerciale du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF) franchit une nouvelle étape décisive.

Le Gouvernement jurassien vient de présenter le projet qui prévoit la construction, à la rue de l'Avenir 33 à Delémont, de deux nouveaux bâtiments et l'assainissement complet ainsi que le rehaussement d'un étage du bâtiment existant. Il est prévu que la réalisation se fasse en deux phases, la première nécessitant un crédit de 19,3 millions de francs. Avec l'aval du parlement, les travaux pourraient débuter en janvier 2014 et le bâtiment être opérationnel en août 2015.

Sur le plan financier, et à ce stade des études, l'investissement total est estimé à 50 millions de francs, dont 19,3 sont destinés à la réalisation de la première étape. Le calendrier prévoit le début de la deuxième étape en août 2016 et la fin des travaux en juillet 2018. Le parlement sera sollicité à quatre reprises tout au long du processus.

Franches-Montagnes

50 ans pour l'affiche de Coghuf

La célèbre affiche du peintre bâlois Coghuf, alias Ernst Stocker, intitulée « Sauvez les Franches-Montagnes » a été conçue en avril 1963, il y a cinquante ans.

A l'époque, l'affaire de la place d'armes était d'une brûlante actualité. Refuser un tel projet revenait à s'opposer à Berne et à épouser les thèses séparatistes.



Economie

BaselArea: premiers fruits

L'année 2012 a vu les premières implantations liées à l'accord de coopération en matière de promotion économique à l'étranger entre BaselArea et le canton du Jura. Malgré la détérioration de certains éléments d'attractivité comme les incertitudes sur la fiscalité internationale ou la force du franc, plusieurs entreprises étrangères se sont implantées dans le canton du Jura, avec des projets de diversification économique et de création d'environ quatre-vingts emplois à moyen terme.

Crédit cadre de 3,3 millions

Le Gouvernement jurassien a approuvé et transmis au parlement une demande de crédit-cadre d'un montant total de 3,311 millions de francs. Ce crédit est destiné au cofinancement, par le canton du Jura, du renouvellement et de l'amélioration de l'infrastructure de la Compagnie des chemins de fer du Jura (CJ) SA durant les années 2013 à 2016.

Au cours de ces années-là, ce sont près de 60 millions de francs qui seront alloués par les pouvoirs publics, la Confédération (pour deux tiers environ) et les cantons du Jura, de Berne et de Neuchâtel pour le renouvellement et l'amélioration des infrastructures du réseau des CJ.

Parmi les projets qu'il est prévu de réaliser et de financer par ce crédit cadre figure notamment le réaménagement de la gare du Noirmont, cœur du réseau ferroviaire des CJ, dont le coût total est estimé à plus de 22 millions de francs.

Littérature

Prix Renfer et Alpha

Après Yves Ravey et Noëlle Revaz en 2011, la Commission intercantonale de littérature (CiLi) des cantons de Berne et du Jura a attribué une nouvelle fois ses deux prix: le Prix Renfer est décerné cette année au poète Pierre Chappuis.

Le Prix Alpha est attribué à Isabel Ascencio pour son roman *Drama Queen*. La remise des prix aura lieu le 11 mai prochain dans le cadre des Journées littéraires de Soleure.

Le Prix Renfer, en référence au poète imérien Werner Renfer (1898-1936), est destiné à couronner l'ensemble d'une œuvre de création littéraire (poésie, roman, théâtre, essai) d'un auteur de langue française ayant un lien avec l'Arc jurassien. Il est doté d'une somme de 15000 francs. Le Prix Alpha, doté d'une somme de 8000 francs, est destiné à récompenser un livre en particulier, écrit par un auteur francophone ayant également un lien avec la région transfrontalière.

Une affaire de cœur et de raison

un seul Jura

CALENDRIER du Mouvement autonomiste jurassien

Vendredi 26 et samedi 27 avril 2013

Saignelégier: 46^e Médaille d'or de la chanson. Vendredi, dès 21h, soirée de démarrage, chanson dans les cafés de Saignelégier. Samedi, à la halle-cantine, de 13h à 17h30, épreuves éliminatoires; 20h, ouverture de la finale du concours; 23h, proclamation du palmarès; 24h, clôture du concours; concert et animation jusqu'à 3h.

Vendredi 24 mai 2013

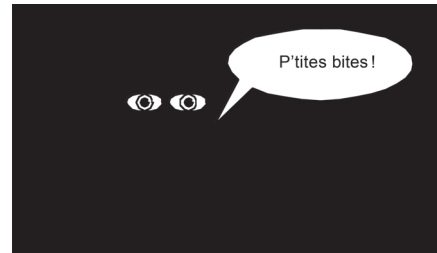
Moutier: Assemblée générale de l'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ) à l'Hôtel-Restaurant de la Gare à 19h. Interventions de Laurent Coste, président du Mouvement autonomiste jurassien (MAJ) et de Pierre Philippe, membre du comité exécutif du MAJ, et ancien constituant jurassien. L'assemblée sera suivie d'un repas.

Samedi 15 juin 2013

Moutier: «Faites la liberté!» à la société'halle.

Recherche Rösti désespérément...

Autant pour nous! Dans une précédente édition, accusant injustement les autorités prévôtoises de naïveté, nous faisons le pari que le Gouvernement bernois couvrirait son fonctionnaire Rösti Pied-Pertuis, pénalement coupable d'avoir traité ces dernières de «petites b...». Pari perdu! Quelques jours plus tard, son employeur annonçait en effet qu'une procédure disciplinaire était ouverte contre le président de l'UDC-Z-JB et que, dans l'attente du prononcé d'une sanction, celui-ci serait interdit d'accès au Jura-Sud et affecté à une mission nettement moins en vue dans un périmètre sécurisé. Depuis lors, plus trace de Clodo Rösti dans nos contrées. Même le Brenz ignore où son copain de Stamm est confiné. L'enquête menée par votre serviteur nous apprend que Rösti Pied-Pertuis a été affecté aux archives de la Direction de l'économie publique bernoise, au troisième sous-sol d'un immeuble de la capitale. Une scène sombre où ses histoires salaces ont nettement moins d'écho!



Visite de la députation à Rome

D'après le *Journal du Jura*, (14.3.2013), la Députation francophone bernoise a choisi de se rendre à Rome pour son voyage de législature. Sur insistance de sœur Anne-Caroline (fille de Graber, le professeur de droit canon) et de Milord Daetwyler-Märklin, les députés feront pèlerinage au Vatican. Emmener des députés bernois dans la cité papale, c'est ce qu'on appelle «le coup du père François». Prouesse à mettre au crédit du futur président Bernasconi, un élu dont l'Ascension politique fulgurante sera prochainement marquée par un jour décrété férié à Valbirse. Votre serviteur a souvenir d'un autre voyage à Rome auquel avaient pris part naguère les militants séparatistes de «Jeunesse-Sud». Le gentil organisateur était alors tout sauf socialiste probernois puisqu'il s'agissait d'un libéral séparatiste acharné ayant pour nom... Pierre-Alain Droz! Depuis lors, de l'eau a coulé sous les ponts du Tibre et Palain Droz a visité d'autres chapelles: Unité jurassienne, le Parti libéral jurassien, le Parti radical bernois, l'UDC du Jura bernois et Force démocratique (liste non exhaustive).

Après le mur de Berlin, celui de Courrendlin

La Fête de la jeunesse jurassienne a été la démonstration que les jeunes de l'UDC ne sont pas tous des bas-de-plafond. Un représentant de la jeunesse agrarienne y a tenu en effet un discours enflammé de très haute tenue. A tel point qu'on s'est mis à espérer que l'intelligence de Jérémie Lobsiger puisse se transmettre à Michaël Schlappach. C'est précisément par crainte de cette contagion intellectuelle que les jeunes de l'UDC du Jura bernois ont reçu de leurs aînés Rösti, Bühler et Blanchard l'ordre «d'éviter tout contact avec les jeunes UDC jurassiens» jusqu'au vote du 24 novembre 2013. Cette histoire est aussi affligeante qu'authentique. Pour se mettre à l'abri du vent du bon sens, les blochériens du Sud érigent ainsi le mur de Courrendlin. Quand on vous dit qu'ils ont une guerre de retard!

PSJB et liberté de parole

Dans le même registre, on apprend que le Parti socialiste du Jura bernois (PSJB) fera étalage de ses vertus démocratiques à l'occasion de son prochain congrès statutaire agendé au 3 mai prochain. Les camarades probernois devront décider s'ils acceptent que des membres prennent la liberté d'exprimer une opinion autre que leur Политическое бюро (Politburo) au sujet du vote du 24 novembre 2013 (!) Dans le cas contraire, quiconque s'écartera de la ligne tracée par Gagnebin Le Sémillant, Milord Märklin et Mamy Bouton se verra exclu du parti! Garde à vous, fixe!

● Vorbourg

<http://www.maj.ch>



Communiqué de presse du 17 avril 2013 du Mouvement autonomiste jurassien

Les conditions d'un dialogue constructif

«Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire.» La parole de Voltaire reprise par l'AIJ dans son rapport final du 22 avril 2009, le Mouvement autonomiste jurassien la fait sienne. A l'instar du Comité de campagne «Un Jura nouveau», il adhère pleinement à la Charte interjurassienne telle qu'elle est proposée aux protagonistes de la Question jurassienne.

Les autonomistes placent la campagne électorale sous l'égide de l'argumentation et de la participation au débat public, libre, ouvert, respectueux d'autrui et résolument voué au bien commun. Dans cette perspective, ils multiplient les rencontres, suscitent la discussion, se montrent disponibles à tout échange avec qui le voudra bien, sachant que rien ne vaut la confrontation des idées et une volonté partagée d'aller de l'avant.

Le mouvement jurassien voit dans le vote du 24 novembre prochain une opportunité historique, dont il faut sans cesse rappeler la portée. Il ne sera pas demandé à cette date-là de voter pour la création d'un nouvel Etat cantonal. Nous ne nous prononcerons que sur une chance à saisir ou à rejeter, qui consiste à entrer dans un débat public sur l'avenir du Jura dans son ensemble, cela dans le cadre d'une assemblée constituante.

Le mouvement propose que cette assemblée, si elle voit le jour, soit présidée par une personnalité du sud du Jura, qu'elle accueille en son sein des observateurs de la ville de Bienne, de même qu'elle institue une «commission spéciale chargée des affaires biennoises». En outre, les autonomistes suggèrent que les grandes décisions soient prises à la majorité qualifiée (60 ou 65%) jusqu'au vote final sur la Constitution, lequel devrait alors recueillir une double majorité régionale pour être validé.

Les autonomistes ont confiance dans la capacité des Jurassiens de part et d'autre de la frontière cantonale à se parler dans le calme, en toute lucidité et sérénité, sachant que, même si l'enthousiasme ou quelque sentiment contraire s'interposent dans les débats à venir, la sincérité des uns et des autres aidera à la compréhension mutuelle indispensable au rapprochement des points de vue.

Percement du tunnel de Choindez

Un événement symboliquement fort dans la réalisation du tunnel de Choindez s'est déroulé lundi 8 avril 2013: les derniers mètres de la calotte encore à excaver ont été abattus par minage. Les équipes engagées à chaque front d'attaque se sont rejointes après l'excavation de 633 mètres depuis le nord et 2153 mètres depuis le sud. Il s'agit du dernier tunnel de l'A16 à réaliser dans le canton du Jura.

D'une longueur totale de 3287 mètres, le tunnel de Choindez se compose d'une tranchée couverte d'environ 450 mètres de longueur au nord, côté Courrendlin, d'un tunnel souterrain de 2786 mètres et d'une tranchée couverte d'une longueur de 40 mètres au sud, côté Choindez. Une galerie de sécurité, déjà creusée, parallèle à l'ouvrage principal, permettra d'assurer l'évacuation des personnes en cas d'accident. Les travaux de construction du tunnel proprement dit ont démarré au printemps 2011 et se termineront en été 2015 pour ce qui est du génie civil. La mise en service est prévue pour la fin de l'année 2016.

Le Jura parle français

Vu dans le *Quotidien Jurassien* (13 avril 2013), l'organisation CABI active dans le domaine de l'agriculture et de l'environnement, sise à Delémont, recrute du personnel («Project Finance Officer») par le biais d'une offre d'emploi entièrement rédigée en anglais. Il faut le faire!

CREA: c'est parti. Le Jura-Sud reste sur le quai!

Le Gouvernement jurassien a signé le 12 avril 2013, à Delémont, un contrat de partenariat pour étudier les possibilités de réaliser un projet immobilier intégrant culture, habitat et commerces sur le site delémontain du Ticle.

Les quatre partenaires du projet immobilier sont le canton, la ville, Coop et HRS. Les études seront réalisées d'ici à l'automne 2014 et des décisions politiques interviendront en fonction des options retenues en temps utile. La collaboration permettra de planifier un projet comprenant le Centre régional d'expression des arts de la scène (CREA), un centre commercial, un parking à usage public et des logements ou bureaux.

Le CREA, en fonction des études réalisées jusqu'à présent et du dialogue mené avec les acteurs culturels régionaux, pourrait intégrer, dans une configuration optimale, deux salles de théâtre, respectivement de 120 et de 350 places, trois salles de répétition-réunion et un espace d'accueil-exposition.

Considérant l'apport important d'une infrastructure culturelle d'envergure

dans le Jura et dans le sillage du programme de législature, le gouvernement a décidé – après la décision des autorités bernoises de renoncer à participer à ce projet régional – de poursuivre les études de faisabilité. L'objet a été redéfini techniquement et architecturalement. Le gouvernement a pris connaissance des différentes études en mars et le partenariat prévu permettra de préciser également la question des budgets d'investissement et de fonctionnement. Il s'agit de concilier les impératifs de maîtrise des coûts avec la volonté politique de réaliser le CREA.

En fin d'année passée, la ville de Delémont proposait conjointement avec le canton de s'associer à deux partenaires privés, Coop et HRS, un propriétaire et un maître d'œuvre potentiels, pour étudier un projet immobilier global sur le site du Ticle.